

La formation et la vie de couple

La préparation au mariage

208. Apprendre à aimer quelqu'un n'est pas quelque chose qui s'improvise ni qui peut être l'objectif d'un bref cours préalable à la célébration du mariage. En réalité, chaque personne se prépare au mariage dès sa naissance. Tout ce que sa famille lui a apporté devrait lui permettre d'apprendre de sa propre histoire et la former à un engagement total et définitif.

Probablement, ceux qui arrivent, mieux préparés, au mariage sont ceux qui ont appris de leurs propres parents ce qu'est un mariage chrétien, où tous les deux se sont choisis sans conditions, et continuent de renouveler cette décision.

36. En même temps, nous devons être humbles et réalistes, pour reconnaître que, parfois, notre manière de présenter les convictions chrétiennes, et la manière de traiter les personnes ont contribué à provoquer ce dont nous nous plaignons aujourd'hui. C'est pourquoi il nous faut une salutaire réaction d'autocritique. D'autre part, nous avons souvent présenté le mariage de telle manière que sa fin unitive, l'appel à grandir dans l'amour et l'idéal de soutien mutuel ont été occultés par un accent quasi exclusif sur le devoir de la procréation. Nous n'avons pas non plus bien accompagné les nouveaux mariages dans leurs premières années, avec des propositions adaptées à leurs horaires, à leurs langages, à leurs inquiétudes les plus concrètes. D'autres fois, nous avons présenté un idéal théologique du mariage trop abstrait, presque artificiellement construit, loin de la situation concrète et des possibilités effectives des familles réelles. Cette idéalisation excessive, surtout quand nous n'avons pas éveillé la confiance en la grâce, n'a pas rendu le mariage plus désirable et attractif, bien au contraire !

40. Nous devons trouver les mots, les motivations et les témoins qui nous aident à toucher les fibres les plus profondes des jeunes, là où ils sont le plus capables de générosité, d'engagement, d'amour et même d'héroïsme, pour les inviter à accepter avec enthousiasme et courage le défi du mariage.

205. Les Pères synodaux ont signalé de diverses manières que nous avons besoin d'aider les jeunes à découvrir la valeur et la richesse du mariage.^[237] Ceux-ci doivent pouvoir percevoir l'attrait d'une union plénière qui élève et perfectionne la dimension sociale de l'existence, donne à la sexualité son sens entier, et qui en même temps promeut le bien des enfants et leur offre le meilleur environnement possible pour leur maturation ainsi que pour leur éducation.

206. « La situation sociale complexe et les défis auxquels la famille est appelée à faire face exigent de toute la communauté chrétienne davantage d'efforts pour s'engager dans la préparation au mariage des futurs époux

207. J'invite les communautés chrétiennes à reconnaître qu'accompagner le cheminement d'amour des fiancés est un bien pour elles-mêmes.

208. En outre, il convient de trouver les moyens, à travers les familles missionnaires, les familles des fiancés eux-mêmes et à travers diverses ressources pastorales, d'offrir une préparation lointaine qui fasse mûrir leur amour réciproque, grâce à un accompagnement de proximité et de témoignage.

72. la décision de se marier et de fonder une famille doit être le fruit d'un discernement vocationnel.

209. La préparation de ceux qui ont déjà formalisé les fiançailles, lorsque la communauté paroissiale parvient à les accompagner suffisamment à l'avance, doit aussi leur donner la possibilité de reconnaître des incompatibilités ou des risques.

293. de nombreux jeunes se méfient aujourd'hui du mariage et cohabitent en reportant indéfiniment l'engagement conjugal, tandis que d'autres mettent un terme à l'engagement pris et en instaurent immédiatement un nouveau. Ceux-là « qui font partie de l'Église ont besoin d'une attention pastorale miséricordieuse et encourageante ». [\[316\]](#) En effet, non seulement la promotion du mariage chrétien revient aux Pasteurs, mais aussi « le discernement pastoral des situations de beaucoup de gens qui ne vivent plus dans cette situation » pour « entrer en dialogue pastoral avec ces personnes afin de mettre en évidence les éléments de leur vie qui peuvent conduire à une plus grande ouverture à l'Évangile du mariage dans sa plénitude ». [\[317\]](#)

Les premières années de mariage

217. Étant donné que ces confusions sont fréquentes, il s'avère indispensable d'accompagner les premières années de la vie matrimoniale pour enrichir et approfondir la décision consciente et libre de s'appartenir et de s'aimer jusqu'à la fin.

223. Les Pères synodaux ont signalé que « les premières années de mariage sont une période vitale et délicate durant laquelle les couples prennent davantage conscience des défis et de la signification du mariage. D'où l'exigence d'un accompagnement pastoral qui se poursuive après la célébration du sacrement (cf. *Familiaris consortio*, IIIème partie). Dans cette pastorale, la présence de couples mariés ayant une certaine expérience apparaît d'une grande importance. La paroisse est considérée comme le lieu où des couples expérimentés peuvent se mettre à la disposition des couples plus jeunes, avec l'éventuel concours d'associations, de mouvements ecclésiaux et de communautés nouvelles. Il faut encourager les époux à s'ouvrir à une attitude fondamentale d'accueil du grand don que représentent les enfants

La vie de famille

71. Par l'Église, le mariage et la famille reçoivent du Christ la grâce de l'Esprit Saint, pour témoigner de l'Évangile de l'amour de Dieu ». [\[63\]](#)

38. Nous devons nous féliciter du fait que la plupart des gens valorisent les relations familiales qui aspirent à durer dans le temps et qui assurent le respect de l'autre. C'est pourquoi on apprécie que l'Église offre des espaces d'accompagnement et d'assistance pour les questions liées à la croissance de l'amour, la résolution des conflits ou l'éducation des enfants.

229. Les paroisses, les mouvements, les écoles et d'autres institutions de l'Église peuvent se consacrer à diverses médiations pour protéger et vivifier les familles. Par exemple, à travers des moyens tels que : des réunions de couples voisins ou amis, de brèves retraites pour couples, des exposés de spécialistes sur des problématiques très concrètes de la vie familiale, des centres d'assistance matrimoniaux, des agents pastoraux chargés de s'entretenir avec les

couples sur leurs difficultés et leurs aspirations, des cabinets-conseils pour différentes situations familiales (addictions, infidélité, violence familiale), des espaces de spiritualité, des ateliers de formation pour des parents ayant des enfants en difficulté, des assemblées familiales. Le secrétariat paroissial devrait avoir la possibilité d'accueillir cordialement et de traiter les urgences familiales, ou d'orienter facilement vers ceux qui pourront les aider. De même, il y a un accompagnement pastoral offert dans les groupes de couples, soit de service ou bien de mission, de prière, de formation, ou d'appui mutuel. Ces groupes offrent l'occasion de donner, de vivre l'ouverture de la famille aux autres, de partager la foi, mais en même temps ils constituent un moyen pour renforcer le couple et le faire grandir.

208. toutes les actions pastorales destinées à aider les couples à grandir dans l'amour et à vivre l'Évangile dans la famille sont une aide inestimable pour que leurs enfants se préparent à leur future vie matrimoniale. Il ne faut pas non plus oublier les précieuses ressources de la pastorale populaire.

248. Les couples et les familles dans lesquels l'un des époux est catholique et l'autre est non-croyant affrontent des défis particuliers. Dans de tels cas, il est nécessaire de témoigner de la capacité de l'Évangile à pénétrer dans ces situations, afin de rendre possible l'éducation des enfants à la foi chrétienne ». [\[273\]](#)

250. Il s'agit, au contraire, d'assurer un accompagnement respectueux des familles, afin que leurs membres qui manifestent une tendance homosexuelle puissent bénéficier de l'aide nécessaire pour comprendre et réaliser pleinement la volonté de Dieu dans leur vie. [\[277\]](#)

Les crises conjugales

232. Il convient d'accompagner les conjoints pour qu'ils puissent accepter les crises qui surviennent, les affronter et leur réserver une place dans la vie familiale. Les couples expérimentés et formés doivent être disponibles pour accompagner les autres dans cette découverte, de manière que les crises ne les effraient pas ni ne les conduisent à prendre des décisions précipitées.

234. les réponses aux consultations réalisées soulignent que dans les situations difficiles ou critiques, la majorité des gens ne recourt pas à l'accompagnement pastoral, puisqu'elle ne le sent pas compréhensif, proche, réaliste, concret. Par conséquent, essayons à présent de nous approcher des crises matrimoniales avec un regard qui n'ignore pas leur charge de douleur et d'angoisse.

307. l'Église ne doit renoncer à proposer l'idéal complet du mariage, le projet de Dieu dans toute sa grandeur : « Les jeunes baptisés doivent être encouragés à ne pas hésiter devant la richesse que le sacrement du mariage procure à leurs projets d'amour, forts du soutien qu'ils reçoivent de la grâce du Christ et de la possibilité de participer pleinement à la vie de l'Église ». [\[354\]](#) La tiédeur, toute forme de relativisme, ou un respect excessif quand il s'agit de le proposer, seraient un manque de fidélité à l'Évangile et également un manque d'amour de l'Église envers ces mêmes jeunes. Comprendre les situations exceptionnelles n'implique jamais d'occulter la lumière de l'idéal dans son intégralité ni de proposer moins que ce que Jésus offre à l'être humain. Aujourd'hui, plus important qu'une pastorale des échecs est l'effort pastoral pour consolider les mariages et prévenir ainsi les ruptures.

252. Quelle que soit la cause, le parent qui habite avec l'enfant doit trouver soutien et réconfort auprès des autres familles qui forment la communauté chrétienne, ainsi qu'auprès des organismes pastoraux paroissiaux. [En outre], ces familles sont [souvent affectées] par la gravité des problèmes économiques, par l'incertitude liée à un travail précaire, par la difficulté de subvenir aux besoins des enfants, par le manque de logement ». [\[279\]](#)

242. Les Pères ont signalé qu'« un discernement particulier est indispensable pour accompagner pastoralement les personnes séparées, divorcées ou abandonnées. La souffrance de ceux qui ont subi injustement la séparation, le divorce ou l'abandon doit être accueillie et mise en valeur, de même que la souffrance de ceux qui ont été contraints de rompre la vie en commun à cause des mauvais traitements de leur conjoint.

297. « Dans l'optique d'une approche pastorale envers les personnes qui ont contracté un mariage civil, qui sont divorcées et remariées, ou qui vivent simplement en concubinage, il revient à l'Église de leur révéler la divine pédagogie de la grâce dans leurs vies et de les aider à parvenir à la plénitude du plan de Dieu sur eux », [\[328\]](#) toujours possible avec la force de l'Esprit Saint.